



Domaine : Droit, Economie, Gestion **Mention :** Administration publique

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant (fixé au niveau national) :
170€

Etudiants boursiers : 0€.

Formation continue :

- payée par l'employeur :
2518,00€.

- payée par l'apprenant :
1268,00€.

Objectifs : Ce diplôme rassemble toutes les matières nécessaires pour réussir les concours de catégorie A des 3 fonctions publiques.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+2.

Formation continue + Apprentissage en alternance (voir fiche APPRENTISSAGE).

Contenu : Culture générale, Note de synthèse, Droit public, Finances publiques, Fonction publique, Histoire contemporaine, Economie, Langues vivantes, exposé-discussion, culture numérique, questions européennes.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Professeur Etienne DOUAT, Agrégé de Droit Public, Directeur des études

Volume horaire : 750 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 100 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : tous les concours de cat. A ou B notamment Concours des IRA, Concours d'inspecteur DGFIP/Douanes, Concours d'Attaché territorial, etc... Chaque année, 3 étudiants de l'IPAG de Montpellier sur 4 réussissent au moins un concours de catégorie A ou B.

Planning : Les cours sont programmés lundi-mardi-mercredi ce qui laisse 2 jours par semaine pour préparer les épreuves des concours en s'entraînant aux écrits et aux oraux.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours fin mars. Fin des examens de 1^{ère} session du semestre 2 fin avril et fin des examens de 2^{ème} session des 2 semestres fin mai.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre : présentation des concours et rencontre avec des professionnels.

Pendant les concours, ateliers de sophrologie et de gestion du stress.





Domaine : Droit, Economie, Gestion **Mention :** Administration publique

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2
Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :

04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant (*fixé au niveau national*) :
243€

Etudiants boursiers : 0€.

Formation continue

- payée par l'employeur :
2990,00€.

- payée par l'apprenant :
1540,00€.

Objectif : Ce diplôme rassemble toutes les matières nécessaires pour réussir les concours de catégorie A des 3 fonctions publiques.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'une Licence 3.

Formation continue + Apprentissage en alternance (voir fiche APPRENTISSAGE).

Contenu : Culture générale, Note de synthèse, Droit public, Finances publiques, Fonction publique, Histoire contemporaine, Economie, Langues vivantes, exposé-discussion, culture numérique, questions européennes.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Professeur Etienne DOUAT, Agrégé de Droit Public, Directeur des études

Volume horaire : 740 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 50 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Tous les concours de catégorie A, notamment Concours des IRA, Concours d'inspecteur DGFIP/Douanes, Concours d'Attaché territorial, etc... Chaque année, 3 étudiants de l'IPAG de Montpellier sur 4 réussissent au moins un concours de catégorie A ou B.

Planning : Les cours sont programmés lundi-mardi-mercredi ce qui laisse 2 jours par semaine pour préparer les épreuves des concours en s'entraînant aux écrits et aux oraux.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours fin mars. Fin des examens de 1^{ère} session du semestre 2 fin avril et fin des examens de 2^{ème} session des 2 semestres fin mai.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre : présentation des concours et des métiers, rencontre avec des professionnels.

Pendant les concours, ateliers de sophrologie et de gestion du stress.





Domaine : Droit, Economie, Gestion **Mention :** Administration publique

PARCOURS : Administration des établissements publics de santé.

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-ontact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant (fixé au niveau national) :
243€

Etudiants boursiers : 0€.

Formation continue

- payée par l'employeur :
4990,00€.

- payée par l'apprenant :
2540,00€.

Objectif : Ce diplôme rassemble toutes les matières nécessaires pour réussir les concours de catégorie A et A+ des secteurs Santé et Social : EN3S, DH, DESSMS, DS, AAH et IASS.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un Master 1.

Formation continue + Apprentissage en alternance (cf. fiche apprentissage).

Contenu : Santé publique, Questions sociales, Culture générale, Droit hospitalier et public, Finances et Fonction publiques, Langues vivantes, Finances Hospitalières, Droit des établissements sanitaires sociaux et médico sociaux, Protection sociale.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Nicolas MARTY, Maître de Conférence, *Directeur de l'IPAG*

Volume horaire : 300 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 25 personnes maximum.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Concours EN3S (directeur d'organisme de sécurité sociale), Concours de Directeur d'Hôpital ou d'établissement sanitaire, social et médico-social, Concours d'Attaché d'administration hospitalière + concours IASS.

Planning : Les cours sont programmés lundi-mardi-mercredi ce qui laisse 2 jours par semaine pour préparer les épreuves des concours en s'entraînant aux écrits et aux oraux.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours fin mars.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre : Culture générale avec un haut fonctionnaire.

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie et de gestion du stress**. *Coaching* par un jeune directeur d'hôpital.



LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 360 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 730 euros
- payée par l'apprenant : 480 euros

Objectifs : réussir les écrits du concours d'attaché territorial : composition + note de synthèse.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.

Formation continue.

Contenu : Note de synthèse, Dissertation

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont tous membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Professeur Etienne DOUAT, *Agrégé de Droit Public, Directeur des études de l'IPAG*

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Réussir le concours d'attaché territorial, être inscrit sur la liste d'aptitude et se faire recruter comme Attaché territorial.

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites des concours.

Calendrier : Début des cours mai jusqu'à novembre (interruption durant la période de fermeture estivale de l'université)

Observation : Le concours d'Attaché territorial est organisé tous les 2 ans. Les écrits se dérouleront le 19 novembre 2020... S'inscrire entre le 24/03/2020 et 29/04/2020 auprès du CDG de votre choix.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie et de gestion du stress**.

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 360 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 730 euros
- payée par l'apprenant : 480 euros

Objectifs : Réussir les écrits du concours externe d'inspecteur de la DGFIP (Note de synthèse avec proposition + 2^{ème} épreuve de spécialité).

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.

Formation continue.

Contenu : 8 Notes de synthèse corrigées, 5 entraînements à la 2^{ème} épreuve avec correction et spécialité

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Professeur Etienne DOUAT, Agrégé de Droit Public, Directeur des études de l'IPAG

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : intégrer l'ENFIP pour devenir inspecteur de la DGFIP.

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites du concours.

Calendrier : Début des cours mai jusqu'à mi-juillet. Les épreuves écrites du concours ont lieu au début du mois de septembre.

Attention : N'oubliez pas de vous inscrire préalablement au concours d'inspecteur de la DGFIP sur le site de la DGFIP au mois de mai.

Cette préparation concerne les écrits seuls et non les épreuves orales.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Interventions d'inspecteurs de la DGFIP et de cadres de Bercy sur différentes questions d'actualité et conférences professionnelles.



LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 360 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 730 euros
- payée par l'apprenant : 480 euros

Objectifs : Réussir les écrits du concours d'Inspecteur du Travail

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un Master 1 Droit Social.
Formation continue.

Contenu :

La formation prépare aux épreuves d'admissibilité du concours (composition portant sur un sujet contemporain d'ordre général, QRC ou cas pratiques, et composition technique)

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Mr Bruno SIAU, Maître de Conférences en droit privé à la faculté de droit de Montpellier, membre de l'école de droit social de Montpellier

Volume horaire : 220 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Concours Inspecteur du Travail.

Planning : Les cours sont programmés le vendredi ce qui laisse 4 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites de concours.

Calendrier : Début des cours octobre jusqu'à avril.

Observation : Ce programme inclut la préparation des écrits uniquement.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie et de gestion du stress**.

Préparation aux écrits des concours Hospitaliers Externes

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4

Rives du Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :

04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 394,00 €

Formation continue :

- payée par l'employeur :
730,00€.
- payée par l'apprenant : 480€.

Objectifs Réussir les écrits. Cette préparation intensive consiste à entraîner les candidats aux épreuves écrites des concours hospitaliers externes (DH, DESSMS, DS, EN3S, AAH et IASS).

Publics concernés : Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+4. Formation continue + Apprentissage en alternance (voir fiche APPRENTISSAGE).

Contenu : 8 Dissertations de Culture générale, 10 Notes de synthèse (6 en 4 heures et 4 en 5 heures), Dissertations spécialisées : Questions sociales et sécurité sociale, Droit hospitalier, Santé publique, Droit public, Economie de la Santé, Finances publiques, en fonction des choix des candidats et QRC (concours IASS).

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Nicolas MARTY, *Maître de conférences en Droit public, Directeur de l'IPAG*

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Concours de Directeur d'Hôpital, Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, Directeur d'organisme de sécurité sociale, Directeur des soins, Attaché d'administration hospitalière, Inspecteur des Affaires sanitaires et sociales.

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites des concours.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours en mai. Vacances de Noël = 15 jours.

LES «PLUS» DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre :

Pendant l'année, méthode pour apprendre à exprimer une question complexe en 5 minutes. Sessions de culture générale avec un haut fonctionnaire, présentation des concours

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie pour la gestion du stress.**

Préparation aux écrits du Concours des IRA

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4
Rives du Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :

04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 360,00 €

Formation continue :

- payée par l'employeur :
730,00€.
- payée par l'apprenant : 480€.

Objectifs Réussir les écrits. Cette préparation intensive consiste à entraîner les candidats aux épreuves écrites des IRA.

Publics concernés : Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3. Formation continue + Apprentissage en alternance (voir fiche APPRENTISSAGE).

Contenu : 10 concours blancs = 10 cas pratiques sur les thématiques du concours et 10 QRC à chaque concours blanc (culture juridique et administrative, finances publiques, institutions européennes et culture numérique).

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Frédérique MIALHE, Attaché principale de l'Etat, Maître de conférences associée, intervenante à l'IRA de Bastia.

Volume horaire : le jeudi 80 h d'entraînement d'octobre à fin janvier et corrections : 30 heures

Capacité d'accueil : 30 étudiants

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Une école qui vous prépare à l'accès dans trois univers professionnels : l'Administration centrale (les ministères), l'Administration territoriale de l'Etat (toutes administrations déconcentrées de l'Etat en région et/ou département) et l'Administration scolaire et universitaire (Université, EPLE, rectorat, direction départementale des services académiques)

Planning : Les entraînements aux cas pratiques et aux QCM sont organisés jeudi et vendredi. Ce qui laisse 3 jours pour suivre la LAP ou la MAP (cours correspondant au programme).

Calendrier : Préparation aux concours de printemps et d'automne.

Observation : Une préparation est également prévue entre mai et octobre pour le concours d'automne.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée gratuitement début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats. 2 Sessions par an.

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie pour la gestion du stress**.

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 584 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 1500 euros
- payée par l'apprenant : 850 euros

Objectifs : Réussir les écrits des concours de catégorie B de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale + réussir les oraux.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC.
Formation continue.

Contenu : Culture générale, Dissertation, Note de synthèse, Etude de cas, QCM français-maths et logiques, Grammaire-orthographe, Technique expression orale.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Mme Anne DAVID professeur agrégé d'histoire

Volume horaire : 220 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Concours de rédacteur territorial, contrôleur DGFIP, contrôleur des douanes, contrôleur DGCCRF, greffier, SAENES.

Planning : Les cours sont programmés le vendredi ce qui laisse 4 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites de concours.

Calendrier : Début des cours octobre jusqu'à avril.

Observation : Ce programme inclut la préparation des écrits + des oraux. Les inscrits ont le droit d'assister aux cours de la Licence d'administration publique en auditeurs libres (lundi – mardi – mercredi).

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Pendant les concours, **ateliers de sophrologie et de gestion du stress**.

LISTE DES FORMATIONS DELIVREES A L'IPAG DE MONTPELLIER

Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Deux principes s'appliquent pour l'accès aux concours administratifs : le principe d'égal accès qui signifie que tous les citoyens se trouvent dans les mêmes conditions devant les épreuves. Le principe de la sélection fondée sur le mérite car les candidats sont sélectionnés selon leurs capacités, leurs talents et leurs vertus.

1° Classes préparatoires intégrées :

- IRA de Bastia
- ENCCRF - programme réussite Finances

2° Diplômes nationaux :

- Licence d'administration publique (100 places)
- Master 1 d'administration publique (50 places)
- Master 2 Administration des établissements publics de santé (25 places)

3° Préparations aux concours internes :

- Préparation interne du mercredi toute la journée (20 places pour les fonctionnaires Etat)
- Préparation aux concours internes hospitaliers (10 places pour fonctionnaires)
tous les jeudis 34 jeudis par an

4° Préparation aux écrits des concours de catégorie A le jeudi et le vendredi :

- BERCY (30 places) concours d'inspecteur des Finances publiques
- Inspecteur DGCCRF et Douanes de septembre à décembre (15 places)
- IRA de septembre à février (30 places) + IRA de Juin à Octobre (20 places)
- Concours pénitentiaires et sécurité : DSP – DPIP – CPIP – DPJJ – DSGJ – Commissaire et officier de Police – Off. De Gendarmerie – Commissaire aux armées
- Attaché/Rédacteur territorial de mai à novembre (30 places)
- Inspecteur du travail (15 places)
- Préparation aux concours externes hospitaliers (DH, DESSMS, AAH, IASS, EN3S)
- Préparation aux concours pénitentiaires (DSP-DPIP)

5° Préparation aux concours de catégorie B (écrits et oraux)

- Préparation aux concours B le vendredi toute la journée (25 places)
Greffier, SAENES, SA, Concours de Bercy catégorie B, CPIP ...

6° Préparation aux oraux de concours

- *Entretien* avec le jury (suivant le calendrier des concours et selon le nombre d'admissibles). Pour les concours territoriaux, en partenariat avec le CNFPT ; pour le concours d'inspecteur des Finances publiques, avec les cadres de la DGFIP ; pour les IRA avec les *coachs* de toutes les CPI de l'IRA de Bastia et des fonctionnaires de la Préfecture et des services de l'Etat ; pour les concours DGCCRF, avec des inspecteurs DGCCRF. Méthodologie de la réussite aux oraux, attentes du jury, entraînements devant des jurys de 2 personnes, *débriefing* et *coaching* approfondi pour progression personnelle. Ateliers de Sophrologie et de Gestion du stress.

7° Les apprentis territoriaux :

Alternance pour préparer la LAP et le MAP et les concours territoriaux. Puis alternance 2 semaines / 2 semaines entre Noël et avril, puis à plein temps entre mai et août avec un contrat rémunéré sur 12 mois.

8° Les apprentis de l'Etat et des opérateurs :

A partir du 1^{er} septembre 2015, (15 à 20 places) le gouvernement a décidé de prendre des mesures incitatives pour encourager les administrations de l'Etat et de ses opérateurs. Mêmes conditions que les apprentis territoriaux mais alternance calée sur le calendrier du concours des IRA : Puis alternance 2 semaines / 2 semaines entre Noël et avril, puis à plein temps entre mai et août

9°) Les apprentis hospitaliers :

Depuis le 1^{er} septembre 2017 (10 places) il est possible d'alterner le Master 2 Administration des établissements publics de santé avec un contrat d'apprenti : CHU, CHS, CH, EHPAD, établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, CCAS, ARS, ministère de la Santé... Puis alternance 2 semaines / 2 semaines entre Noël et avril, puis à plein temps entre mai et août.

10°) Itinéraire des secrétaires de mairie pour les personnes au pôle emploi sélectionnées par le CDG34.

Visitez notre site internet :

<https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Visitez notre site internet et recherchez les concours qui vous intéressent. Vous trouverez toutes les fiches de présentation rapide de tous les concours.

Pour constituer votre dossier de candidature :
Site de l'Université de Montpellier, rubrique IPAG

Apprentissage IPAG

LAP
Contrat de 1 an

Lundi
Mardi
Et Mercredi

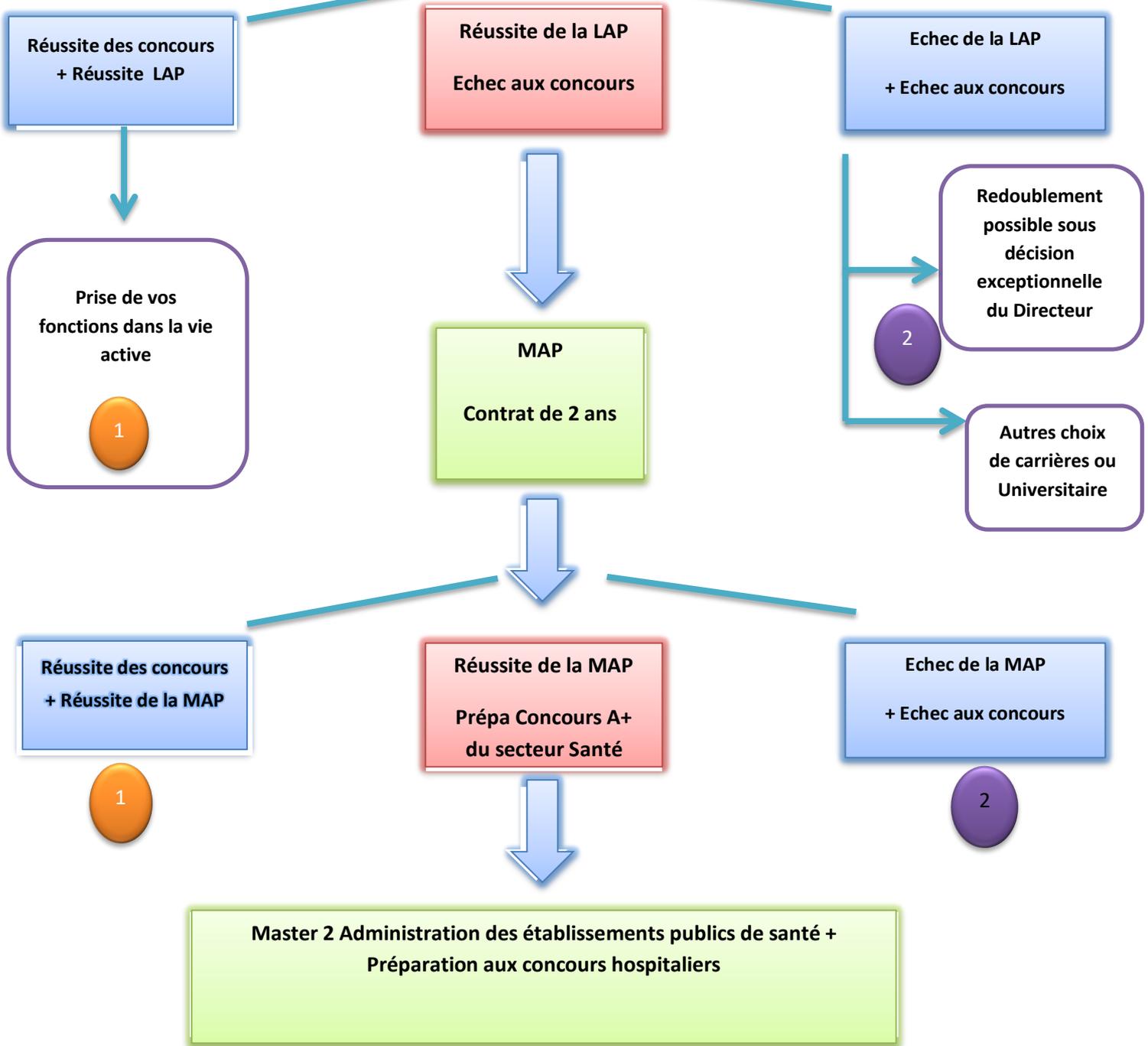
Prépa Concours

Jeudi
Vendredi

IRA, Attaché, Bercy, Inspecteur du travail,
DGCCRF, Catégorie B, Rédacteur

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine /mois de septembre à décembre
- 2 semaines /mois de décembre à février
- Temps plein à partir d'avril après les examens



ETUDIANTS HANDICAPES ET APPRENTISSAGE

Vous êtes étudiant(e) handicapé(e). Vous êtes titulaire d'une RQTH. Vous êtes titulaire d'un diplôme de Bac+2, Bac+3, Bac+4 ou Bac+5 et vous souhaitez entrer dans l'administration.

Savez-vous que les services publics sont à la recherche d'apprentis pour des contrats en alternance pour les étudiants inscrits à l'IPAG en Licence d'Administration Publique ?

Un contrat d'apprenti est rémunéré (cf. dépliant joint) et vous place dans des conditions idéales pour être recruté.

Savez-vous que les concours sont adaptés aux personnes handicapés ? Un mode de recrutement spécial existe afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique.

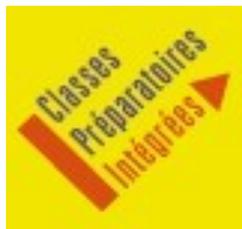
Si vous êtes intéressés par l'apprentissage, il vous suffit de nous envoyer votre dossier de candidature accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation avant le 21 juin 2020...

Si vous souhaitez rencontrer le directeur pour discuter de cette filière qui se développe, n'hésitez pas à contacter l'IPAG de Montpellier :

Lauriane MONBAILLY

04 34 43 23 04

lpag-contact@umontpellier.fr



CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE DE L'IRA DE BASTIA

PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE ET TROISIEME CONCOURS D'ENTREE AUX INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION SESSION 2020/2021

- **Objet de la CPI** : Préparation aux concours externe et troisième concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration
- **Durée de la CPI** : 9 mois (septembre 2020 - mai 2021)
- **Conditions d'accès** :
 - Être étudiant ou demandeur d'emploi
 - Répondre aux critères de ressources
 - Concours externe - Être titulaire d'un diplôme niveau 2 (bac+3)
 - Troisième concours - Justifier de 5 années de travail dans le secteur privé.**D'une façon générale, le critère de la motivation du candidat pour intégrer la CPI et pour occuper un futur emploi dans la fonction publique sera essentiel.**
- **Nombre de places offertes** : 35 places réparties sur 5 sites (CPAG d'Aix-en Provence, CPAG de Bordeaux, Université de Corté, IPAG de Montpellier, CPAG de Toulouse)
- **Date de retrait des dossiers d'inscription** : à partir du 30 mars 2020 par téléchargement sur le site internet de l'IRA de Bastia
- **Date limite de dépôt des dossiers d'inscription** : le 11 mai 2020 (le cachet de la poste faisant foi) avec envoi d'une copie du dossier au centre choisi
- **Épreuve orale de sélection** : entretien des candidats dans les centres entre le mois de mai et le début du mois de juin 2020
- **Publication de la liste des candidats admis** (après la réunion de la commission de sélection) : juin 2020
- **Rentrée de la CPI** : Début septembre 2020 (il y aura préalablement une pré-rentrée dans les différents centres début juillet 2020)

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : www.ira-bastia.gouv.fr (rubrique classe préparatoire intégrée)

Adresse mail : didier.grassi@ira-bastia.gouv.fr

veronique.galeazzi@ira-bastia.gouv.fr

Tél : 04.95.32.87.08 ou 04.95.32.87.28

RESULTATS Concours 2018-2019

Tableau mis à jour le 17 septembre 2019

CONCOURS	Admissibles	LC	Admis	Apprentis
EN3S	2	1	1	
Directeur Hôpital (externe)	2		0	
Concours d'accès au cycle préparatoire de DH	1		1	
Concours interne de Directeur des soins				
Concours d'accès au cycle préparatoire du directeur des soins				
Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (externe)	2		2	
Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (interne)				
IASS interne catégorie A	3		2	
IASS externe catégorie A	21		4	
Attaché d'Administration Hospitalière catégorie A (externe)				
Attaché d'Administration Hospitalière catégorie A (interne)				
Concours d'accès au cycle préparatoire d'AAH	1		0	
Total concours Santé - Social	32	1	10	0
Attaché Paris	17		14	2
Attaché Province	26		17	2
Attaché principaux	2		2	
Total concours territoriaux	45	0	33	4
Inspecteur des Finances publiques DGFIP catégorie A	41	1	27	3
Inspecteur DGCCRF catégorie A	7		7	
Inspecteur des douanes catégorie A	1		1	
Contrôleur DGFIP catégorie B	22	1	17	2
Contrôleur des douanes et des droits indirects catégorie B	6		6	2
Contrôleur DGCCRF catégorie B	3	1	2	
Total des concours BERCY	80	3	60	7
Sous-officier de Gendarmerie catégorie B	2		2	
Gardien de la Paix B	0		0	
Total concours Sécurité	2	0	2	0
IRA Bastia Externe	7	3	3	
IRA Bastia Interne	2		1	
IRA Bastia 3 ^e Voie	1		0	
IRA Lyon Externe	6		3	1
IRA Lyon Interne	2		0	
IRA Lyon 3 Voie	1		1	
IRA Metz Externe	5	2	3	1
IRA Metz Interne	1		1	
IRA Nantes Externe	1	1	1	
IRA Nantes Interne	1		0	
Attaché Ministère de l'intérieur	12	1	6	4
Total des IRA et des Attachés de l'Etat	39	7	19	6
DSP catégorie A	3		0	
DPIP catégorie A	1		0	
Directeur des services de greffe judiciaire	1		0	
Lieutenant pénitentiaire	1		1	
Greffier des services judiciaires catégorie B	12		9	
Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation catégorie B	3		2	
Total concours justice	21	0	12	0
Inspecteur du Travail catégorie A	10		7	
SAENES + Ministères B	10		9	6
Secrétaire développement durable catégorie B				
Secrétaire	2		2	2
Total autres concours	22	0	18	8
Détail Catégorie A	181		101	
Détail Catégorie B	59		50	
TOTAL DES CONCOURS	241	11	154	25

IPAG de Montpellier 2018-2019